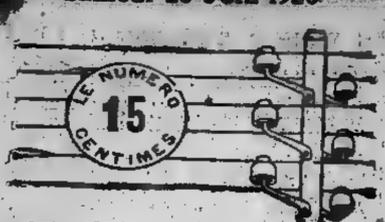


DE ROUBAIX TOURCOING



La Visite Ministérielle La guerre en Orient

à Lille

Du Calme et de la Dignité

Lille doit avoir dimanche la visite de M. J.-L. Breton, ministre de l'Hygiène, qui sera reçu par la municipalité socialiste et qui présidera diverses réunions d'œuvres sociales.

Un ministre vient, il est l'hôte de Lille, et le Parti Socialiste a décidé que la municipalité prendrait part à la réception.

Cela suffit pour que ceux-là mêmes qui n'ont pas les opinions de M. Breton gardent l'altitude qu'imposent les devoirs de l'hospitalité.

Nous espérons que Lille ne démentira pas sa bonne renommée et que les cérémonies de dimanche se dérouleront dans le calme et la dignité qui conviennent à notre grande cité ouvrière.

LE REVEIL DU NORD.

Les Funérailles d'EDOUARD DELESALLE

FONDATEUR DE « REVEIL DU NORD » ANCIEN CONSEILLER GÉNÉRAL ANCIEN ADJOINT AU MAIRE DE LILLE

auront lieu Samedi 26 Juin 1920, à onze heures du matin.

Assemblée à la Gare de Lille (arrivé par la rue de Tournai).

INUMATION AU CIMETIERE DE L'EST

Il ne sera pas envoyé de faire part. Le présent avis en tient lieu.

Pour les V.C. imes du travail

LA C. G. T. DEMANDE LE RELEVEMENT DES RENTES

Paris, 24 juin. — La Confédération générale du Travail, saisie de plaintes nombreuses de victimes touchées par la dévaluation de la monnaie, a décidé de saisir le Parlement de la situation de ces victimes.

La reconstruction des archives de l'état-civil

UN PREMIER PAS : LES ACTES DE NOTORIÉTÉ

Cette question importante vient enfin de recevoir sa solution. La Chambre a voté le projet, retour du Sénat, et la loi est à présent définitive.

Cette loi que les sinistrés réclamaient depuis un an a pour but de suppléer, par des actes de notoriété, à tous les actes de l'état-civil dont les originaux ont été détruits ou sont dispersés, par suite de faits de guerre, comme c'est le cas pour plus de 300 communes de notre département.

Pour obtenir un acte de notoriété, le sinistré devra se présenter accompagné de trois témoins, au juge de paix de son domicile ou de sa résidence. Cet acte sera dressé sans frais.

Quant à l'expédition, elle sera délivrée dans les mêmes conditions que le serait l'expédition de l'acte qui le remplace et sans que le coût puisse en être plus élevé.

Les requérants et les témoins, qui seraient convaincus de fausses déclarations tombaient sous l'application des articles 363 et suivants du Code pénal.

Cette loi marque le premier pas vers la reconstruction des archives de l'état-civil, laquelle un projet de loi est encore à l'étude. Elle évitera aux sinistrés bien des démarches et des ennuis.

UN CASIER CHIFFRÉ SIMPLIFIÉ

Paris, 24 juin. — M. Crespeil, député du Nord, a pris l'initiative d'une proposition de loi, contresignée par plusieurs de ses collègues du même département et tendant à compléter l'article 79 du code civil par l'adjonction du paragraphe suivant :

« Il est fait mention du décès en marge de l'acte de naissance du décédé. »

Cette formalité n'est pas prévue en effet par le Code, et si cette proposition était adoptée, l'original de l'acte de naissance, qui, selon la législation en vigueur doit déjà porter mention du mariage, des enfants, des successions, des rectifications d'état-civil, concentrerait ainsi toutes les justifications d'état-civil exigées dans la plupart des cas importants de l'existence.

Il deviendrait donc inutile de produire des actes différents pour la généralité des dossiers. La copie de l'acte de naissance serait suffisante. Ce serait un grand avantage pour les sinistrés et une grande simplification d'écriture.

LE CRIME DE « JUDEX »

IL ASSOMMA UNE FEMME ET LA PENDIT VIVANTE ET NUE

Tours, 24 juin. — Actuellement comparé devant la Cour d'Assises d'Indre-et-Loire Emille Coiffé, 31 ans, domestique né à Auverson (Maine-et-Loire) et Victor Quercelle, 34 ans, mécanicien, surnommé « Grouzilès » (Indre-et-Loire), accusés d'avoir assassiné une rentière de Tours, Mlle Fargon, âgée de 49 ans.

Le 29 mai 1919, Emille Coiffé, domestique de Mlle Fargon, fit entrer chez cette dernière son ami, Foucault, dangereux bandit connu sous le nom de « Judex », et qui était poursuivi par la justice et condamné aux travaux forcés à perpétuité, à ce qu'elle prît, sous le nom d'Albert Pays, qu'on n'a jamais retrouvé.

Vers 8 heures du soir, comme Mlle Fargon sortait de sa chambre, Foucault et Coiffé, armés de coups de poing, puis tous les trois la traînèrent dans une bannière, lui passèrent une corde au cou, la déshabillèrent entièrement, et enfin la pendirent, encore vivante, à la rampe d'un escalier.

Après quelques jours plus tard, Emille Coiffé déclara qu'il avait vu la rentière, mais qu'il n'avait rien vu de ce qui s'était passé.

Les bandes se partageant ensuite plusieurs milliers de francs qu'elles trouvèrent dans la chambre de la rentière, elles s'enfuirent.

Le Budget des Affaires Etrangères

à la Chambre

Une discussion relative à la Société des Nations a provoqué un violent tumulte.

Paris, 24 juin. — La séance est ouverte à 9 heures 40, sous la présidence de M. ARAGO. M. François MARSAUX dépose le projet de loi relatif au budget des affaires étrangères.

Après lui, M. Jean HENNESSY prononce un discours sur la Société des Nations. Il est violemment interrompu par M. Léon DAUDET. Une longue discussion s'engage à ce sujet, orateurs parlant en faveur de la Société des Nations, d'autres la combattant vigoureusement.

Après quelques instants d'un violent tumulte, M. HENNESSY reprend encore une fois la parole, reprochant la commission du budget d'avoir regagné les crédits du budget de la Société des Nations dans un esprit d'hostilité à cette institution.

M. RAFFETI, président de la commission, proteste contre cette interprétation et rappelle ce qu'il désire l'un des derniers de cette institution.

M. Jean HENNESSY se félicite d'avoir amené la discussion et le rapporteur de la commission à se prononcer en faveur de la Société des Nations.

M. Léon DAUDET, président de la commission, déclare que la Société des Nations est destinée au Gouvernement des Soviets pour envoyer des secours matériels, qu'il est accompli quelle insolence, le Gouvernement des Soviets a repoussé.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

Les Osèques de Jules Bodelle

à Lille

Le corps sera inhumé le lundi 28, à Rosendael.

Paris, 24 juin. — Les osèques de Jules Bodelle, directeur de l'école de la rue Armand, à Roubaix, auront lieu le vendredi 25 juin, à 15 heures.

Le corps sera inhumé le lundi 28, à Rosendael, à Lille.

Les Contributions Indirectes resteront à la C. G. T.

Paris, 24 juin. — Le Congrès du Syndicat national des contributions indirectes, a tenu sa cinquante-septième séance sous la présidence de M. Cassial, de Lille.

L'Assemblée a voté à l'unanimité un ordre du jour tendant à maintenir le groupement des contributions indirectes, à la forme syndicale actuelle, et à la suite de quoi un ordre du jour par lequel le Congrès syndical s'engage à ne pas déclencher la grève générale sans en avoir référé au Syndicat national.

Un ordre du jour maintenant l'adhésion à la C. G. T. a été voté par 271 voix contre 60, il y a eu trente abstentions.

Un Cabinet Allemand est enfin constitué

M. FEHRENBACH EST CHANCELIER

Berlin, 24 juin. — Le ministère paraît devoir être ainsi constitué : Chancelier d'Empire : Feherbach ; Vice-chancelier, ministre de la Justice : Heintze ; Intérieur : Koch ; Affaires étrangères : Simons ; Finances : Virth ; Reichswald ; Geseler ; Communications : général Grotzer ; Postes : Gieseler.

Les ministères des autres portefeuilles ne sont pas encore connus.

Un Cabinet Allemand est enfin constitué

M. FEHRENBACH EST CHANCELIER

Berlin, 24 juin. — Le ministère paraît devoir être ainsi constitué : Chancelier d'Empire : Feherbach ; Vice-chancelier, ministre de la Justice : Heintze ; Intérieur : Koch ; Affaires étrangères : Simons ; Finances : Virth ; Reichswald ; Geseler ; Communications : général Grotzer ; Postes : Gieseler.

Les ministères des autres portefeuilles ne sont pas encore connus.

Un Cabinet Allemand est enfin constitué

M. FEHRENBACH EST CHANCELIER

Berlin, 24 juin. — Le ministère paraît devoir être ainsi constitué : Chancelier d'Empire : Feherbach ; Vice-chancelier, ministre de la Justice : Heintze ; Intérieur : Koch ; Affaires étrangères : Simons ; Finances : Virth ; Reichswald ; Geseler ; Communications : général Grotzer ; Postes : Gieseler.

Les ministères des autres portefeuilles ne sont pas encore connus.

Un Cabinet Allemand est enfin constitué

M. FEHRENBACH EST CHANCELIER

Berlin, 24 juin. — Le ministère paraît devoir être ainsi constitué : Chancelier d'Empire : Feherbach ; Vice-chancelier, ministre de la Justice : Heintze ; Intérieur : Koch ; Affaires étrangères : Simons ; Finances : Virth ; Reichswald ; Geseler ; Communications : général Grotzer ; Postes : Gieseler.

Les ministères des autres portefeuilles ne sont pas encore connus.

Un Cabinet Allemand est enfin constitué

M. FEHRENBACH EST CHANCELIER

Berlin, 24 juin. — Le ministère paraît devoir être ainsi constitué : Chancelier d'Empire : Feherbach ; Vice-chancelier, ministre de la Justice : Heintze ; Intérieur : Koch ; Affaires étrangères : Simons ; Finances : Virth ; Reichswald ; Geseler ; Communications : général Grotzer ; Postes : Gieseler.

Les ministères des autres portefeuilles ne sont pas encore connus.

Un Cabinet Allemand est enfin constitué

M. FEHRENBACH EST CHANCELIER

Berlin, 24 juin. — Le ministère paraît devoir être ainsi constitué : Chancelier d'Empire : Feherbach ; Vice-chancelier, ministre de la Justice : Heintze ; Intérieur : Koch ; Affaires étrangères : Simons ; Finances : Virth ; Reichswald ; Geseler ; Communications : général Grotzer ; Postes : Gieseler.

Les ministères des autres portefeuilles ne sont pas encore connus.

Un Cabinet Allemand est enfin constitué

M. FEHRENBACH EST CHANCELIER

Berlin, 24 juin. — Le ministère paraît devoir être ainsi constitué : Chancelier d'Empire : Feherbach ; Vice-chancelier, ministre de la Justice : Heintze ; Intérieur : Koch ; Affaires étrangères : Simons ; Finances : Virth ; Reichswald ; Geseler ; Communications : général Grotzer ; Postes : Gieseler.

Les ministères des autres portefeuilles ne sont pas encore connus.

Un Cabinet Allemand est enfin constitué

M. FEHRENBACH EST CHANCELIER

Berlin, 24 juin. — Le ministère paraît devoir être ainsi constitué : Chancelier d'Empire : Feherbach ; Vice-chancelier, ministre de la Justice : Heintze ; Intérieur : Koch ; Affaires étrangères : Simons ; Finances : Virth ; Reichswald ; Geseler ; Communications : général Grotzer ; Postes : Gieseler.

Les ministères des autres portefeuilles ne sont pas encore connus.

Un Cabinet Allemand est enfin constitué

Le Budget des Affaires Etrangères

à la Chambre

Une discussion relative à la Société des Nations a provoqué un violent tumulte.

Paris, 24 juin. — La séance est ouverte à 9 heures 40, sous la présidence de M. ARAGO. M. François MARSAUX dépose le projet de loi relatif au budget des affaires étrangères.

Après lui, M. Jean HENNESSY prononce un discours sur la Société des Nations. Il est violemment interrompu par M. Léon DAUDET. Une longue discussion s'engage à ce sujet, orateurs parlant en faveur de la Société des Nations, d'autres la combattant vigoureusement.

Après quelques instants d'un violent tumulte, M. HENNESSY reprend encore une fois la parole, reprochant la commission du budget d'avoir regagné les crédits du budget de la Société des Nations dans un esprit d'hostilité à cette institution.

M. RAFFETI, président de la commission, proteste contre cette interprétation et rappelle ce qu'il désire l'un des derniers de cette institution.

M. Jean HENNESSY se félicite d'avoir amené la discussion et le rapporteur de la commission à se prononcer en faveur de la Société des Nations.

M. Léon DAUDET, président de la commission, déclare que la Société des Nations est destinée au Gouvernement des Soviets pour envoyer des secours matériels, qu'il est accompli quelle insolence, le Gouvernement des Soviets a repoussé.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

M. Léon DAUDET réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un allié, mais un ennemi.

M. HENNESSY réplique que le Gouvernement des Soviets n'est pas un ennemi, mais un allié.

Pour remplacer la Sténographie

la Sténographie

Noté la brévigraphe, qui est, dit-on, un système merveilleux s'apprenant en quelques heures

Nous sommes à une époque où l'on vit très vite et nous osons toujours à vivre plus vite encore. Dans notre hâte de supprimer le temps, la découverte d'aujourd'hui a fait de transformer celle d'hier en un chose vaine. Voici qu'à son tour la sténographie est menacée par le progrès.

M. Anouilh Duval, ancien président de l'Union amicale des sténographes de France, vient, en effet, de mettre au point un système d'écriture abrégée — la brévigraphe — qui est non seulement plus rapide, mais aussi plus lisible et beaucoup moins longue à apprendre, puisqu'il suffit d'environ huit heures pour deviner un petit brévigraphe, alors que plusieurs mois sont nécessaires pour faire un sténographe ordinaire. Ce système, d'un écriture stupéfiante — le terme n'a rien d'exagéré — utilise les lettres de l'alphabet et la ponctuation dactylographique, ce qui permet de « brévigrapher » un discours sur la machine à écrire.

M. Duval a mis dix-sept mois à l'imprimer. Directeur à Bordeaux, Nantes et Tours, d'écoles de sténographie, maintenant devenue des écoles de brévigraphe, il avait d'abord cherché à brévigrapher le plus rapidement les nombres et les chiffres, puis les lettres, puis les mots, puis les phrases, puis les paragraphes, puis les discours.

M. Duval a mis dix-sept mois à l'imprimer. Directeur à Bordeaux, Nantes et Tours, d'écoles de sténographie, maintenant devenue des écoles de brévigraphe, il avait d'abord cherché à brévigrapher le plus rapidement les nombres et les chiffres, puis les lettres, puis les mots, puis les phrases, puis les paragraphes, puis les discours.

M. Duval a mis dix-sept mois à l'imprimer. Directeur à Bordeaux, Nantes et Tours, d'écoles de sténographie, maintenant devenue des écoles de brévigraphe, il avait d'abord cherché à brévigrapher le plus rapidement les nombres et les chiffres, puis les lettres, puis les mots, puis les phrases, puis les paragraphes, puis les discours.

M. Duval a mis dix-sept mois à l'imprimer. Directeur à Bordeaux, Nantes et Tours, d'écoles de sténographie, maintenant devenue des écoles de brévigraphe, il avait d'abord cherché à brévigrapher le plus rapidement les nombres et les chiffres, puis les lettres, puis les mots, puis les phrases, puis les paragraphes, puis les discours.

M. Duval a mis dix-sept mois à l'imprimer. Directeur à Bordeaux, Nantes et Tours, d'écoles de sténographie, maintenant devenue des écoles de brévigraphe, il avait d'abord cherché à brévigrapher le plus rapidement les nombres et les chiffres, puis les lettres, puis les mots, puis les phrases, puis les paragraphes, puis les discours.

M. Duval a mis dix-sept mois à l'imprimer. Directeur à Bordeaux, Nantes et Tours, d'écoles de sténographie, maintenant devenue des écoles de brévigraphe, il avait d'abord cherché à brévigrapher le plus rapidement les nombres et les chiffres, puis les lettres, puis les mots, puis les phrases, puis les paragraphes, puis les discours.

M. Duval a mis dix-sept mois à l'imprimer. Directeur à Bordeaux, Nantes et Tours, d'écoles de sténographie, maintenant devenue des écoles de brévigraphe, il avait d'abord cherché à brévigrapher le plus rapidement les nombres et les chiffres, puis les lettres, puis les mots, puis les phrases, puis les paragraphes, puis les discours.

M. Duval a mis dix-sept mois à l'imprimer. Directeur à Bordeaux, Nantes et Tours, d'écoles de sténographie, maintenant devenue des écoles de brévigraphe, il avait d'abord cherché à brévigrapher le plus rapidement les nombres et les chiffres, puis les lettres, puis les mots, puis les phrases, puis les paragraphes, puis les discours.

M. Duval a mis dix-sept mois à l'imprimer. Directeur à Bordeaux, Nantes et Tours, d'écoles de sténographie, maintenant devenue des écoles de brévigraphe, il avait d'abord cherché à brévigrapher le plus rapidement les nombres et les chiffres, puis les lettres, puis les mots, puis les phrases, puis les paragraphes, puis les discours.

M. Duval a mis dix-sept mois à l'imprimer. Directeur à Bordeaux, Nantes et Tours, d'écoles de sténographie, maintenant devenue des écoles de brévigraphe, il avait d'abord cherché à brévigrapher le plus rapidement les nombres et les chiffres, puis les lettres, puis les mots, puis les phrases, puis les paragraphes, puis les discours.

M. Duval a mis dix-sept mois à l'imprimer. Directeur à Bordeaux, Nantes et Tours, d'écoles de sténographie, maintenant devenue des écoles de brévigraphe, il avait d'abord cherché à brévigrapher le plus rapidement les nombres et les chiffres, puis les lettres, puis les mots, puis les phrases, puis les paragraphes, puis les discours.

M. Duval a mis dix-sept mois à l'imprimer. Directeur à Bordeaux, Nantes et Tours, d'écoles de sténographie, maintenant devenue des écoles de brévigraphe, il avait d'abord cherché à brévigrapher le plus rapidement les nombres et les chiffres, puis les lettres, puis les mots, puis les phrases, puis les paragraphes, puis les discours.

M. Duval a mis dix-sept mois à l'imprimer. Directeur à Bordeaux, Nantes et Tours, d'écoles de sténographie, maintenant devenue des écoles de brévigraphe, il avait d'abord cherché à brévigrapher le plus rapidement les nombres et les chiffres, puis les lettres, puis les mots, puis les phrases, puis les paragraphes, puis les discours.

M. Duval a mis dix-sept mois à l'imprimer. Directeur à Bordeaux, Nantes et Tours,